



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 5,

3 février 1971

PRÉVISION D'UNE AMÉLIORATION SENSIBLE DE LA PRODUCTION, DE L'EMPLOI ET DES REVENUS RÉELS

Au cours d'un débat sur le budget, le 19 janvier, le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a parlé de l'état de l'économie et du niveau de chômage au Canada. Voici quelques extraits de son discours:

...Quand nous discutons de notre économie, il importe d'avoir toujours présent à l'esprit notre objectif primordial en tant que pays. Je l'ai déjà signalé dans mon exposé budgétaire: cet objectif est l'amélioration constante et soutenue du revenu réel de tous les Canadiens. Cette amélioration, pour sa part, exige la meilleure utilisation possible des ressources humaines et matérielles du pays. A cause des fortes tensions imposées dans le passé à l'économie du fait d'une hausse prolongée des coûts et des prix au Canada comme à l'étranger, le degré d'utilisation de nos ressources, tant humaines que matérielles, est actuellement inférieur à ce que n'importe qui d'entre nous pourrait estimer souhaitable. Comme je l'ai souligné en maintes occasions, le

Gouvernement se préoccupe vivement du taux actuel du chômage et de toute la misère qui en résulte. Mais je suis fermement convaincu qu'à la suite de l'injection graduelle d'un apport fiscal et monétaire considérable dans l'économie au cours des dix derniers mois, les voies sont préparées pour une amélioration sensible de la production, de l'emploi et des revenus réels.

Dans le budget que j'ai présenté à la Chambre le mois dernier, j'ai signalé un événement d'importance capitale: il semble que le marché du travail soit à la hausse au Canada, et que le chômage soit en baisse, compte tenu des variations saisonnières. En septembre dernier, le taux désaisonnalisé du chômage atteignait 6.9 pour cent. Il est passé à 6.6 pour cent en octobre et à 6.5 pour cent en novembre. D'après les chiffres de décembre, publiés la semaine dernière, le même taux s'élevait pour ce mois-là à 6.6 pour cent, soit moins que le sommet atteint en septembre pour le troisième mois consécutif.

Il ne faut pas oublier que cette régression du chômage s'est maintenue jusqu'à la fin de 1970, même si un nombre considérable de travailleurs étaient sans emploi à la suite des répercussions sur les industries connexes de la grève de la *General Motors* au Canada, qui a duré pendant ces trois mois. S'il n'y avait pas eu cette grève, ou si elle s'était réglée plus tôt, le taux de chômage aurait été sensiblement inférieur à ce qu'il a été. Soit dit en passant, la grève qui a frappé les usines américaines de la GM, et qui a aussi entraîné là-bas des mises à pied massives chez les fournisseurs de cette société d'automobiles, avait déjà été réglée quand l'étude du marché du travail a été effectuée le mois dernier. Néanmoins, le chômage désaisonnalisé aux États-Unis est passé de 5.8 pour cent en novembre à 6 pour cent en décembre.

...Le nombre réel de chômeurs monte en flèche au Canada pendant l'hiver, même pendant les périodes

SOMMAIRE

Prévision d'une amélioration sensible de la production...	1
Timbre commémoratif d'Emily Carr	3
Cavaliers du Canada aux Jeux panaméricains	3
Les parcs nationaux: Année record	3
La BSN assume un nouveau rôle	4
Taux d'intérêt réduit à la SCHL	4
Le poisson du Canada est sans danger	4
Le choix de l'OMS	5
La Banque Mercantile du Canada	5

des de vaches grasses, comme je l'ai signalé dans mon exposé budgétaire le mois dernier. En 1966, par exemple, le chômage annuel moyen est tombé à 3.6 pour cent, soit le plus faible pourcentage de la dernière décennie. Cette année-là le chômage réel a varié entre 2.6 pour cent en septembre, avec 205,000 sans-travail, et 5.1 pour cent en janvier, avec 359,000 chômeurs, soit une différence de 154,000.

Pendant l'hiver, la glace, la neige et le froid diminuent considérablement le tourisme et les travaux des cultivateurs, des pêcheurs ou des ouvriers du bâtiment. Sur une certaine période, la proportion de la population active que les facteurs saisonniers réduisent à l'inactivité pendant l'hiver a accusé une baisse marquée. Cela provient en partie de la mise au point de nouveaux procédés qui permettent de poursuivre certains travaux à l'extérieur et en partie du fait qu'une proportion croissante de la population active occupe des postes moins touchés par les changements saisonniers. Néanmoins, il reste vrai qu'au cours de notre hiver canadien un grand nombre de personnes sont mises dans l'impossibilité de se livrer à leurs activités.

Pour l'ensemble de l'année 1970, le chômage au Canada a atteint en moyenne 5.9 pour cent, contre 4.7 pour cent en 1969. Un facteur qui a contribué puissamment à cette augmentation a été la hausse continue du nombre de Canadiens privés de travail à cause de différends industriels. Depuis 1962, le temps perdu par suite de tels différends augmente à un taux annuel qui dépasse 25 pour cent. Dans le deuxième trimestre de 1970 seulement, on a perdu plus de 3 millions d'hommes-jours par suite de grèves ou de fermetures d'usines. En supposant que pour chacun de ceux qui sont engagés dans un différend industriel il y a un licenciement dans une industrie connexe, les différends industriels pour le seul deuxième trimestre ont entraîné l'adjonction d'environ 50,000 personnes aux rangs des chômeurs. Ceci est tout à fait en dehors des grévistes eux-mêmes, qu'on ne compte pas parmi les chômeurs. On s'attend qu'en l'absence de conflits du travail, le taux de chômage moyen sera ramené en 1970 de 5.9 pour cent à 5.5 pour cent alors qu'entre 1961 et 1969, le taux moyen était de 5 pour cent.

En ce qui concerne notre main-d'oeuvre, la donnée la plus importante, peut-être, qui entre en ligne de compte est que le Canada est celui des pays industrialisés dont la main-d'oeuvre s'accroît le plus vite. Il est évident, bien sûr, que, durant l'année écoulée, le nombre des nouveaux emplois n'a pas correspondu au rythme d'augmentation de la main-d'oeuvre. Il n'en reste pas moins que le taux d'augmentation du nombre d'emplois, qui a été, en 1970, de 13 pour cent au Canada, a dépassé d'un tiers celui des États-Unis, et qu'il a dépassé de façon considérable le taux moyen d'augmentation annuelle du nombre d'emplois enregistré entre 1961 et 1968

dans les principaux pays européens. Dans deux des principaux pays européens — l'Allemagne et l'Italie — le taux moyen annuel de l'emploi, en fait, baissé respectivement de 0.2 et 0.9 pour cent au cours de ces huit années marquées par une forte expansion économique.

Même pour la période d'expansion économique modérée que nous avons connue l'an dernier, les chiffres indiqueront probablement, que, en termes relatifs le Canada était au premier rang pour ce qui est de la création de nouveaux emplois pour ses citoyens.

MESURES DÉJÀ PRISES

A compter du budget en mars dernier, les politiques fiscale et monétaire ont été amenées progressivement à favoriser une expansion majeure de l'économie à mesure que nous avons maîtrisé les dangereuses pressions des prix inflationnistes... J'aimerais donner un bref aperçu des mesures que le Gouvernement a prises pour faire faire demi-tour à l'économie... pendant les neuf ou dix derniers mois. En mars dernier... nous avons présenté un budget expansionniste représentant une augmentation des besoins de trésorerie de plus de 750 millions de dollars. En juin, nous avons accru les montants versés aux provinces d'environ 350 millions. Un autre montant de 73 millions a été affecté au programme d'emplois d'été pour les étudiants et à des programmes supplémentaires d'assistance sociale. En août, nous avons consacré un montant supplémentaire de 100 millions au budget d'établissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement, puis un autre montant de 140 millions en 1971 pour financer un nombre additionnel de 15,000 logements à coût modique. La construction de ces logements est actuellement en cours dans les régions où le besoin se fait sentir et où le chômage est le plus accentué. En même temps un programme social d'investissement au montant de 60 millions et d'autres projets ont été mis sur pied dans les régions à lente expansion économique et pour le recyclage de la main-d'oeuvre.

Comme je l'ai déjà signalé, nous avons fait tout cela par étapes, à mesure que nous constatons qu'il était logiquement possible de prendre des mesures supplémentaires compatibles avec le maintien de la stabilité économique. En décembre, nous avons jugé que nous pouvions prendre d'autres initiatives — ce que nous avons fait. Le budget de décembre prévoyait des dépenses additionnelles de 100 millions de dollars pour la présente année financière et de 400 millions pour l'année financière 1971-1972, soit 500 millions de dollars en tout.

Dans l'exposé budgétaire de décembre, j'ai annoncé une majoration de 10 pour cent des prestations d'assurance-chômage, une dépenses additionnelle de 23 millions en vue d'améliorer les moyens de production dans les régions les plus touchées par

TIMBRE COMMÉMORATIF D'EMILY CARR

Pour marquer le centième anniversaire de la naissance du célèbre peintre et écrivain canadien, Emily Carr, le ministère des Postes du Canada émettra, le 12 février, un timbre de six cents reproduisant l'un des tableaux les plus connus de ce peintre, *Le gros corbeau*.



Peintre et écrivain de talent, Emily Carr naquit le 13 décembre 1871 à Victoria (Colombie-Britannique). Toute sa carrière de peintre fut influencée par son amour passionné pour sa province natale et surtout pour la culture des tribus indiennes de la Côte ouest. Bien qu'elle se soit adonnée à la peinture depuis le début du siècle, son style "moderne" resta méconnu au Canada jusqu'en 1927, année où elle fut invitée à exposer ses tableaux à la Galerie nationale à Ottawa. Six années plus tard, elle devint membre du Groupe des peintres canadiens.

Au cours des dernières années de sa vie, sa santé chancelante l'obligea à abandonner la peinture. Elle se mit alors à écrire sur sa province bien-aimée, et à sa mort, en 1945, elle avait déjà écrit six livres. Le premier qui porte le titre *Klee Wyck* est une série de récits et de descriptions des Indiens de la Côte ouest, et il lui mérita en 1941 le prix du gouverneur général décerné aux ouvrages non romanesques.

La *Canadian Bank Note Company* d'Ottawa a imprimé 27 millions de timbres à la mémoire d'Emily Carr par le procédé lithographique en quatre couleurs. Le timbre mesure 30mm sur 30mm et les couleurs sont le jaune, le rouge, le bleu et le noir.

CAVALIERS DU CANADA AUX JEUX PANAMÉRICAINS

L'équipe équestre canadienne a reçu un encouragement financier du Gouvernement fédéral sous la forme d'une offre de participation à certains frais de transport qu'entraîne l'envoi des cavaliers aux Jeux panaméricains en août prochain.

En dépit des succès internationaux remportés ces dernières années aux épreuves de sauts d'obstacles et de dressage, l'équipe équestre a été la seule

à ne pas recevoir une aide complète de la Direction de l'aptitude physique et du sport amateur à l'occasion des Jeux olympiques et panaméricains.

La politique officielle a été de subventionner le voyage des cavaliers, et non celui de leurs montures.

BAGAGES ONÉREUX

"Nous ne dissociions plus maintenant cheval et cavalier, nous y voyons une seule entité," a dit M. Lou Lefaive, directeur du centre d'administration des sports. "Dans le passé, nous considérons les chevaux comme des 'impedimenta', forcément très onéreux à transporter. Ce point de vue ayant subi un changement complet, nous avons recommandé que le Gouvernement assume une grande partie des frais d'expédition des chevaux et de l'équipement vers l'Amérique du Sud en vue des Jeux d'août prochain."

Les cavaliers avancent depuis longtemps l'argument que le cheval n'est pas un excédent de bagages mais fait partie intégrante du sport équestre. Bien que le rôle d'un habile cavalier entre pour 50 pour cent dans le succès de la bataille, c'est grâce aux qualités physiques d'un cheval bien entraîné et discipliné que l'ensemble, monture et cavalier, est élevé au-dessus de l'obstacle et remporte la médaille.

"Nous n'avions aucun moyen de réunir l'argent nous-mêmes pour participer aux Jeux panaméricains de l'été prochain," a déclaré M. Denny Whitaker, président de l'équipe. "La note de transport s'élevait à elle seule à \$60,000".

Aux derniers Jeux panaméricains, Jim Day a remporté pour le Canada la médaille d'or individuelle, alors que l'équipe obtenait la médaille de bronze.

LES PARCS NATIONAUX: ANNÉE RECORD

Lors de sa revue de fin d'année des activités de son ministère, M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a déclaré que le réseau des parcs nationaux et des lieux historiques canadiens a connu, en 1970, l'essor le plus prodigieux depuis sa création.

La chaîne des parcs nationaux s'étend désormais de Terre-Neuve à l'île Vancouver, depuis la création, en 1970, de quatre nouveaux parcs, soit autant qu'au cours des 33 années précédentes.

La Direction des parcs nationaux et des lieux historiques du ministère a également ajouté trois secteurs historiques au réseau, de sorte que le Canada compte maintenant plus de 50 parcs historiques et quelque 600 lieux historiques classés.

L'événement marquant de l'année a été la création des deux premiers parcs nationaux du Québec: le parc Forillon, en Gaspésie, et le parc de la Mauricie, au nord de Trois-Rivières, dans la vallée du Saint-Maurice. Les deux autres nouveaux parcs sont situés dans des régions côtières: il s'agit du parc de Long Beach, sur la côte ouest de l'île Vancouver caractérisé par sa faune marine du Pacifique et ses

forêts humides peuplées de cèdres, et du parc de Gros Morne, sur la côte ouest de Terre-Neuve, avec ses fjords profonds et ses montagnes. De plus, une région près du bras est du Grand lac des Esclaves a été réservée en vue de la création éventuelle d'un parc national.

La Direction des parcs nationaux et des lieux historiques a aussi entrepris des études sur des régions pouvant se prêter à l'établissement du premier parc marin ou sous-marin du Canada. En 1970, les associations nationales, provinciales et locales, de même que les particuliers, ont continué de prendre part à la planification des parcs en étant invités à exprimer leurs opinions sur les plans d'aménagement de différents parcs, au cours d'audiences publiques spéciales. Ce programme de participation directe du public sera poursuivi.

CHOIX DE NOUVEAUX SITES

Des démarches ont été entreprises en vue de la création de parcs historiques nationaux à des endroits tels que l'Anse-aux-Meadows, seule colonie de Viking en Amérique du Nord, et Port-au-Choix, cimetière vieux de 4,000 ans, tous deux à Terre-Neuve, de même que Rocky Mountain House, poste de traite des pelleteries d'importance historique, situé sur des contreforts de l'Alberta.

Les travaux d'aménagement se sont poursuivis dans beaucoup de parcs historiques, les plus considérables ayant été ceux de la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse, et ceux du Petit fort Garry, au Manitoba, parcs qui ont désormais acquis tous deux une renommée internationale. Enfin, le programme d'archéologie sous-marine de Restigouche a connu une saison fructueuse et la Direction a acquis les plus importants bâtiments historiques de Dawson, au Yukon.

LA BSN ASSUME UN NOUVEAU RÔLE

La Bibliothèque scientifique nationale (BSN) du Conseil national de recherches du Canada assume une nouvelle et importante responsabilité dans les domaines de la médecine et de la santé.

Aux termes d'un accord avec la *National Library of Medicine*, des États-Unis, la Bibliothèque nationale est devenue la branche canadienne de MEDLARS (sigle de *Medical Literature Analysis and Retrieval System* mis au point à Bethesda, dans le Maryland). Il existe des centres MEDLARS en Angleterre, en France, en Suède et en Australie.

Le Dr Jack E. Brown, bibliothécaire national pour les sciences, assure que la branche canadienne de MEDLARS étendra le champ d'action de la Bibliothèque scientifique nationale. Elle sera intégrée à la Section santé de la BSN, responsable de la diffusion de l'information auprès de la communauté médicale canadienne et des chercheurs oeuvrant dans ce

domaine. MEDLARS coopérera également avec le réseau automatisé de diffusion sélective de l'information, créé par le CNRC.

Les services offerts par le système MEDLARS comprennent la publication mensuelle de l'*Index medicus* avec mises à jour annuelles, de nombreuses bibliographies périodiques et les réponses aux demandes de renseignements présentées par des particuliers. Le système couvre environ 2,300 des revues biomédicales paraissant dans le monde, en 38 langues. Environ 250,000 articles publiés dans ces revues sont répertoriés chaque année à l'aide de termes médicaux normalisés.

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT À LA SCHL

M. H.W. Hignett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), a annoncé que le taux d'intérêt de la Société sur les prêts consentis pour des habitations nouvelles et existantes est ramené à 9.35 pour cent. Ce même taux était établi à 9.5 pour cent depuis le mois de septembre 1969.

Le président Hignett considère cette décision comme conforme aux tendances actuelles du marché hypothécaire privé et s'est également réjoui d'un geste analogue récemment consenti par la Banque Royale du Canada.

Depuis juin 1969, alors que la limitation des taux d'intérêt sur les prêts consentis en vertu de la LNH a été abolie, le calcul des taux étaient librement établi en fonction des exigences du marché libre.

LE POISSON DU CANADA EST SANS DANGER

A la suite du programme d'inspection chargé d'évaluer la teneur en mercure du poisson pris dans les eaux côtières du Canada, ce dernier a reçu un excellent bulletin de santé.

Le saumon en conserve est bien en-dessous du niveau tolérable de 0.5 partie par million, et aucune espèce de poisson, frais ou congelé, en provenance des deux côtes, ne présente de problème en ce qui concerne le mercure, a annoncé le ministre des Pêches, M. Jack Davis. C'est le résultat des analyses faites sur des échantillons de saumon, de poisson de fond, de mollusques et de crustacés frais, prélevés sur les prises des pêcheurs commerciaux.

C'est la contamination mercurielle du thon de conserve importé qui pose un problème. C'est pourquoi tous les arrivages sont retenus et examinés.

"Le poisson de mer, soit en conserve, soit frais est absolument sans danger; notre programme intensif d'inspection est une garantie pour tous les consommateurs", a ajouté le ministre.

LE CHOIX DE L'OMS

Le docteur Stefan Grzybowski, professeur adjoint à l'Université de Colombie-Britannique, spécialiste des maladies respiratoires, a été choisi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour étudier, pendant six mois, le problème de la tuberculose dans les pays en voie de développement. A compter de ce mois-ci, il travaillera trois mois aux Indes et au Ceylan, et trois mois dans l'ouest du Pacifique: il mesurera l'ampleur du problème, évaluera la portée des mesures prises par l'OMS et présentera des recommandations à l'Organisation. Il passera un mois à Genève pour préparer son rapport.

Le docteur Grzybowski espère rester environ deux semaines dans chacun des deux centres administratifs régionaux pour examiner les données statistiques et la façon dont le problème se présente.

Avant d'aller s'installer en Colombie-Britannique, M. Grzybowski avait été successivement spécialiste en médecine à la Division de la prévention de la tuberculose du ministère ontarien de la Santé, puis interne principal à la section Wellesley du *Toronto General Hospital* ainsi qu'au *Princess Margaret Hospital*. Pendant les cinq dernières années, il a pris part aux travaux du Groupe de recherche sur le contrôle de la tuberculose, étudiant les divers aspects du contrôle de la tuberculose dans les pays industrialisés et de haut niveau économique où cette maladie est rare.

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA

Le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a annoncé récemment la décision du Gouvernement du Canada d'approuver en principe un programme permettant aux résidents canadiens d'acquérir la propriété d'au moins 75 p. 100 du capital-action de la Banque Mercantile du Canada.

La *First National City Bank of New York*, société mère de la Banque Mercantile, garantira la réalisation de cet objectif en déposant auprès d'un fiduciaire canadien 75 p. 100 de son avoir en titres.

Si ce programme de vente d'actions nouvelles de la Banque Mercantile à des résidents canadiens, dont l'étalement est prévu sur une période de dix ans, n'est pas complété à temps, le fiduciaire devra vendre un nombre suffisant d'actions de la société mère afin d'augmenter à 75 p. 100 la participation canadienne au capital de la banque. Grâce à cette formule, la *First National City Bank* ne pourra pas détenir au 31 décembre 1980 plus de 25 p. 100 du total du capital-action.

Lors de l'assemblée annuelle de la Banque Mercantile le 9 décembre 1970, les actionnaires ont approuvé un règlement permettant d'augmenter le capital autorisé de la Banque Mercantile de 10 millions de dollars à 40 millions. Une première augmentation de 5 millions aura lieu dès la publication du règlement et dès que ledit règlement aura été officiellement approuvé par le gouverneur en conseil selon

les dispositions de l'article 32 de la Loi sur les banques.

Le règlement prévoit aussi des dispositions permettant cinq augmentations subséquentes, de 5 millions chacune, du capital autorisé de la Banque Mercantile. Dans chaque cas, l'augmentation ne pourra avoir lieu que lorsque toutes les augmentations de capital précédentes auront été entièrement souscrites par des résidents canadiens.

Tant que la participation totale des résidents canadiens n'aura pas atteint 75 p. 100 du total des actions émises de la Banque, les dispositions de l'article 75(2)(g) de la Loi sur les banques continueront à être en vigueur. Ainsi, l'ensemble du passif de la Banque sera limité à vingt fois le montant du capital autorisé en vigueur en tout temps selon le règlement adopté par les actionnaires.

La Banque Mercantile a l'intention de faire souscrire par des résidents canadiens, avant le 31 décembre 1980, le montant total des augmentations du capital autorisé, ce qui portera l'ensemble de la participation des résidents canadiens à au moins 75 p. 100 du capital total de 40 millions de dollars. Si pour une raison quelconque la Banque Mercantile n'a pas exécuté ce programme à la date prévue, la *First National City Bank of New York* devra alors vendre des actions de la Banque Mercantile à même son porte-feuille afin de rétablir la participation des résidents canadiens à 75 p. 100 du total des actions en cours. A ces fins, la *First National City Bank* devra déposer des actions de la Banque Mercantile pour la valeur de 7.5 millions auprès d'un fiduciaire canadien nanti d'une procuration lui permettant de vendre ces titres.

PRÉVISION D'UNE AMÉLIORATION...

(Suite de la page 2)

le chômage, une autre de 20 millions pour la construction du nouvel aéroport international de Montréal, une autre somme de 40 millions de dollars attribuée à la Société centrale d'hypothèques et de logement pour la construction d'autres logements à coût modique, en plus des 15,000 unités déjà mentionnées; l'exposé prévoyait aussi des prêts au montant global de 150 millions aux provinces pour des programmes d'investissement devant créer rapidement de nouveaux emplois, un programme de subventions industrielles destiné au sud-est de l'Ontario et au sud-est du Québec, des prêts directs et des assurances sur les prêts à l'industrie de la chaussure, une aide substantielle à l'industrie navale et une allocation supplémentaire d'amortissement en vue d'encourager l'expansion rapide des investissements dans les industries de fabrication et de transformation. J'ai dit alors que le programme de prêts de 150 millions de dollars devait encourager les provinces à entreprendre immédiatement des travaux qu'elles n'auraient pu, sinon, financer à l'heure actuelle.

Nos activités progressent rapidement. Nous nous sommes entendus avec le Québec pour lui affecter toute sa part des crédits qui s'élève à 70 millions de dollars. Des contrats sont passés pour la construction de sections d'une autoroute traversant la ville de Montréal et qui se raccordera à la Transcanadienne. Il y a déjà mille hommes au travail sur le chantier et le Gouvernement du Québec prévoit qu'il y en aura 2,400 en avril. On créera plusieurs fois ce nombre d'emplois pour la fourniture et le transport des matériaux jusqu'au chantier. Nos hauts fonctionnaires sont convenus avec le Gouvernement de la Colombie-Britannique de lui allouer 37 millions de dollars sur la part qui lui revient du fonds de prêts destinés à des projets municipaux. Cette province prévoit que les travaux vont démarrer immédiatement. Nous avons vu les représentants des autres provinces pour accélérer leurs projets, et elles doivent nous présenter des demandes dans les prochains jours. Les projets sérieux seront approuvés sans délai...

Nous avons pris les décisions nécessaires pour réussir à contrôler la pire escalade des prix et des coûts, et nous prendrons les décisions voulues pour assurer une expansion économique vigoureuse et soutenue.

L'effet de toutes ces modifications de la politique fiscale et monétaire au cours des derniers mois a été d'assurer un vigoureux stimulant à l'expansion de l'économie canadienne.

Au début de mes remarques, j'ai admis facilement que l'économie, au cours de 1970, n'avait pas été aussi florissante, en général, que nous l'aurions voulu. Néanmoins, il se manifeste des signes évidents de reprise qui sont de bon augure pour l'avenir.

Dans l'exposé budgétaire, j'ai signalé que la production économique a commencé à monter de nouveau dans le troisième trimestre, à la suite de la pause que le second a marquée. Il s'écoulera un certain temps avant la publication des comptes publics du quatrième trimestre, mais il est encourageant de noter qu'en novembre, l'indice de la production industrielle, indicatif important de l'activité économique, a monté de 1.3 pour cent par rapport au mois précédent. Cette augmentation, l'augmentation mensuelle la plus considérable depuis février dernier, s'est produite malgré l'entrave que la grève à la *General Motors* a été pour la production industrielle.

Un autre signe de la relance de l'économie canadienne se trouve dans les permis pour la construction résidentielle, émis en octobre et en novembre, et dont la valeur dépasse pour la première fois en 1970 les niveaux de l'année précédente. Après avoir été au ralenti au début de l'année, la construction domiciliaire a augmenté considérablement pendant la dernière partie de 1970, à la suite d'une forte injection de capitaux émanant du Gouvernement fédéral, qui s'insère dans la série de mesures adoptées pour accélérer la croissance économique. Au cours du trimestre de l'année dernière, les mises en chantier

atteignaient dans le domaine du logement, le rythme annuel désaisonnalisé de 260,500, soit le taux le plus élevé enregistré depuis le premier trimestre de 1969.

Dès la fin de la semaine dernière, le Bureau fédéral de la statistique a signalé qu'à la suite d'un relèvement substantiel de ses exportations, le Canada avait enregistré, en ce qui concerne sa balance internationale des marchandises, un excédent de 2.95 millions de dollars. Non seulement ce chiffre représente-t-il plus du double du record précédemment enregistré en temps de paix—1.3 milliard de dollars en 1968—mais encore dépasse-t-il de plus de 1.2 milliard de dollars le record des années de guerre, soit 1.7 milliard de dollars en 1945.

Au cours de l'année 1970, les dépenses commerciales d'investissement ont accusé un retard sensible sur les prévisions établies par les sociétés privées, ce qui a contribué au ralentissement de la croissance économique. Malgré cette insuffisance des investissements, il est encourageant de constater qu'une étude récemment effectuée par le ministère de l'Industrie et du Commerce et portant sur 200 grandes sociétés canadiennes indique que ces dernières prévoient que leurs dépenses d'investissement pour 1971 excéderont d'environ 11 pour cent leurs dépenses effectives de l'année dernière.

L'un des principaux facteurs de vigueur économique réside dans les progrès extraordinaires accomplis au cours de l'année dernière dans notre lutte contre la hausse des prix. En décembre, l'indice des prix à la consommation a accusé un recul de 0.4 pour cent par rapport au mois précédent. L'augmentation annuelle de l'indice pour décembre n'atteint que 1.5 pour cent, soit le taux le plus faible depuis 1964. De février à décembre, la hausse de l'indice désaisonnalisé des prix à la consommation n'a été que de 1.5 pour cent, ce qui représente un taux sensiblement plus faible que celui de tout autre grand pays industrialisé.

En 1970, il y a eu une forte baisse des taux d'intérêt, à la suite de l'assouplissement de la politique monétaire amorcé l'an dernier... et de la conviction croissante que l'inflation était en voie d'être jugulée. A la mi-janvier, de cette année, le rendement des bons du Trésor à 91 jours était de 4.66 pour cent, comparativement à des rendements de plus de 7.5 pour cent à la fin de 1969 et au début de 1970. Plus tôt, ce mois-ci, il y a eu une autre réduction de 7.5 pour cent dans les taux d'escompte des banques à charte qui, au cours de janvier, ont par ailleurs cherché à faire diminuer les taux hypothécaires de la Loi nationale sur l'habitation. Les autres taux à long terme ont également considérablement baissé. Au milieu de ce mois-ci le taux s'appliquant aux obligations à long terme de l'État était d'environ 6.7 pour cent, au regard de plus de 8.3 pour cent au début de 1970. Cette évolution monétaire contribuera très certainement à l'essor économique.